

## Budget de la santé et des services sociaux : Les usagers ciblent plus d'un milliard \$ d'économies sans baisse de services

**Montréal, 19 mai 2014** – Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU), le principal porte-parole des usagers du réseau québécois de la santé et des services sociaux, recommande au gouvernement du Québec des mesures ciblées pouvant générer des économies de plus d'un milliard de dollars, sans baisse du niveau de service offert à la population. Ces recommandations ont été transmises au ministre des Finances, M. Carlos J. Leitão, en vue de la préparation du budget 2014-2015 du gouvernement du Québec.

« De la même façon que tous les Québécois, nous prenons acte de la situation actuelle des finances publiques » a déclaré M. Claude Ménard, président du RPCU. « Cela dit, notre devoir est de ne jamais baisser les bras face aux besoins des personnes qui sollicitent le réseau de la santé et des services sociaux. Fidèles à nos valeurs de solidarité et de respect, dans le contexte, nous estimons donc approprié de recommander des économies importantes permettant de maintenir voire d'améliorer le niveau et la qualité des soins de santé et des services sociaux au Québec », a-t-il ajouté.

Voici, en résumé, les mesures d'économie proposées par le RPCU en vue du budget 2014-2015 du gouvernement du Québec :

1. L'étalement des augmentations salariales consenties aux médecins : **270 millions \$**;
2. Une baisse des coûts externes liés à l'informatisation nécessaire du réseau de la santé et des services sociaux : **146 millions \$**;
3. Des gains d'économie liés à une réorganisation des fonctions administratives, d'encadrement et de suivi des usagers dans les établissements de santé et services sociaux : **174 millions \$**;
4. Un resserrement dans l'application du modèle des groupes de médecine familiale (GMF) : **5 millions \$**;
5. Le maintien à domicile de nouveaux usagers sollicitant un hébergement public et dont l'état de santé le permet : **292 millions \$**;
6. L'application d'une tarification dégressive pour le prix des médicaments génériques d'ordonnances : **122 millions \$**.

Ces mesures supposent le maintien de l'investissement dans les soins à domicile annoncé par l'ancien gouvernement ainsi que le maintien intégral du panier de services actuel.

« Ces recommandations s'appuient sur de nombreuses études sectorielles, sur la connaissance approfondie que nous avons du réseau de la santé et des services sociaux et sur le simple bon sens. Tel que nous l'avons affirmé durant la dernière campagne électorale, les soins et les services sont un droit de l'usager. Nous invitons maintenant le gouvernement à considérer sérieusement ces recommandations afin que l'accès à ces soins et services demeure une priorité », a déclaré M. Pierre Blain, directeur général du RPCU.

### À propos du RPCU

Le Regroupement provincial des comités des usagers (RPCU) défend les droits des usagers et est le porte-parole des 600 comités des usagers et de résidents des établissements de santé et de services sociaux du Québec. La mission des comités des usagers et de résidents est de défendre les droits des usagers et de

travailler à améliorer la qualité des services offerts aux usagers du réseau de la santé et des services sociaux. 83 % des comités des usagers et de résidents du Québec sont membres du RPCU. Le RPCU défend également les droits des personnes âgées.

– 30 –

**Renseignements :** RPCU, 514 436-3744